

- Au moment de l'appel MOBICALL, la personne décroche le téléphone. Elle :
  - Reçoit le message d'alerte qui précise la zone impactée et le point de regroupement à rejoindre immédiatement ;
  - Déclenche l'évacuation et signale au guide-file le n° du point de regroupement :
    - Évacuation suivant les directives du guide-file.
- Se rendre au point de regroupement donné : soit au PR 6 (côté route R3), soit au PR 7 (côté rond point TCC).
- Respecter le périmètre de sécurité mis en place par les pompiers et le service mouvement.
- Au point de regroupement suivre les instructions données par le guide-file jusqu'en fin d'alerte.

#### Le guide-file

Dès l'ordre d'évacuation :

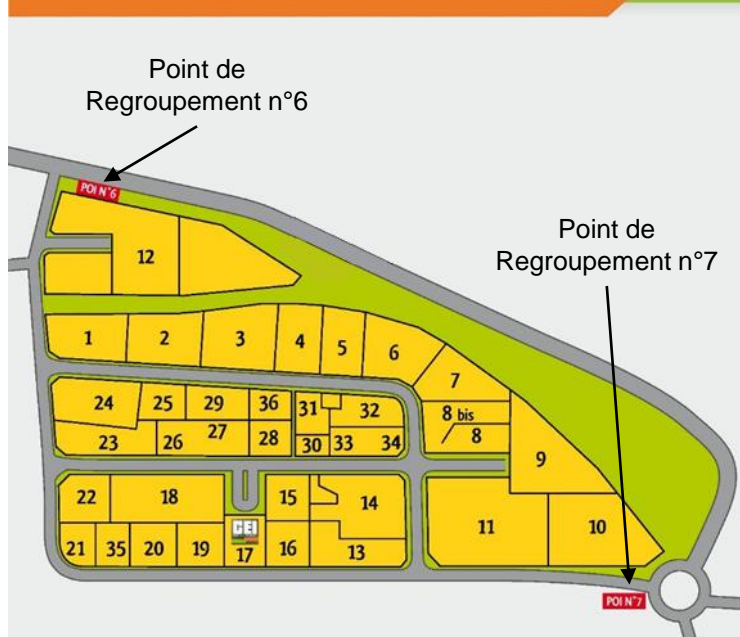
- Il s'équipe du brassard rouge guide-file ;
- Il transmet l'ordre d'évacuation ;
- Il détermine l'itinéraire approprié ;
- Il fait déplacer le groupe, jusqu'au point de regroupement, sans précipitation et dans le calme ;
- Il maintient le groupe au point de regroupement jusqu'à l'ordre de dispersion.

#### Le serre-file

Dès l'ordre d'évacuation :

- Il s'équipe du brassard jaune serre-file, d'un plan du village et d'un stylo ;
- Il effectue un ratissage complet de la parcelle (bâtiments et terrain) et note le nombre de personnes ;
- Il met la pancarte en position « parcelle vide d'occupants » ;
- Il ferme la marche et empêche tout retour en arrière jusqu'au point de regroupement ;
- Il rend compte aux pompiers.\*

#### VILLAGE DES ENTREPRISES



\* Le premier serre-file arrivé au point de regroupement se charge de faire le recensement et de le communiquer au **PCOPS** en composant le **03.28.29.32.33**

Pour les personnes isolées ou en cas de doute, composez le **03.28.29.73.10 (boite vocale MOBICALL)** pour entendre le message de l'alerte en cours